

N/REF : 13/05/2024 11H39 C:263416 I:35206
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Lundi 13/05/2024 a 11H39

MIRIBEL IMMOBILIER

**55 AVENUE JEAN KUNTZMANN
38330 MONBONNOT SAINT MARTIN**

IMMEUBLE : 26 RANDON
26 AVENUE MARECHAL RANDON
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 16 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 26 AVENUE MARECHAL RANDON - ALLEE A-CODE IMMEUBLE 3896A
1ER ETAGE MR BERIA AU 07 71 89 98 85
1ER ETAGE CHEZ MR REVEYAZ AU 06 52 49 45 92
MME BUISSIÈRE AU 06 46 05 43 53

MOTIF : INTERVENIR POUR UN PROBLEME SUR LES CANALISATIONS BOUCHEES DES 3
LOCATAIRES

Donneur d'ordre : Ste 0 MIRIBEL IMMOBILIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 13/05/2024 A 16H45
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT NUMERO 10 DE MME BUISSIÈRE
DEBOUCHAGE DE LA CANALISATION HORIZONTALE APPARENTE

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 14/05/24 a 11H04 Ste 0 MIRIBEL IMMOBILIER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35
	TOTAL H.T.			265,35
	T.V.A. a 10,00%			26,53
	TOTAL T.T.C.En EURO			291,88

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN